**Règlement du concours  « Un Menu à la française »**

1. Le concours s’intitule **« Un Menu à la française ».**
2. Le concours est ouvert **aux apprenants de 1e(Form 1 / Year 7) et 2e (Form 2 / Year 8)** années apprenant le français en tant que langue étrangère dans les collèges de Malte et de Gozo.
3. Les objectifs de ce concours sont les suivants :

* Rendre l’apprentissage et l’enseignement du FLE plus motivants afin de créer une éducation plus holistique.
* Aider les apprenants à se débrouiller dans des situations réelles quotidiennes et les aider à avoir confiance en eux.
* Donner aux apprenants l’opportunité de s’informer sur les plats typiques français.
* Encourager les apprenants à prendre part d’une manière active dans leur apprentissage dans un environnement rassurant.

1. Le concours sera lancé par e-mail dans tous les collèges de Malte et de Gozo, sur le site de l’APFM ([www.apfmalta.com](http://www.apfmalta.com)) et sur la page Facebook de l’Association **le lundi 30 septembre 2019**.
2. Les élèves qui participeront à ce concours devront préparer **un menu de restaurant** chez eux ouà l’école. Le menu devra comporter un nom original pour le restaurant. Il devra contenir cinq entrées, cinq plats principaux, cinq desserts et, au moins, cinq boissons, et aussi des images.
3. Le menu doit respecter les spécifications suivantes :

* **Taille : A4 (papier)**
* **Être préparé à la main ou à l’ordinateur**

1. Les élèves peuvent travailler seuls ou en paires.
2. Le professeur devra envoyer la fiche d’inscription et les menus des élèves **(en format jpeg ou pdf)** par wetransfer (<https://wetransfer.com?/>) à l’adresse e-mail de l’APFM : [apfmalte@gmail.com](mailto:apfmalte@gmail.com). Il est important que les participants remplissent la fiche d’inscription. Toute participation qui ne comporte pas la fiche d’inscription ne sera pas retenue. **Les fiches d’inscription** devront atteindre l’APFM au plus tard **le mercredi 6 novembre 2019** et **les menus** devront atteindre l’APFM au plus tard **le lundi 9 décembre 2019.**
3. Tous les participants recevront un certificat de participation. Lesélèves des 3 meilleurs menus recevront également un certificat de mérite. Les 3 meilleures participations seront mises sur le site de l’APFM et les trois premiers gagnants recevront un prix chacun.
4. Les certificats et les prix seront décernés pendant l’Assemblée Générale de l’APFM **le vendredi 24 janvier 2020**. Les résultats seront communiqués en janvier 2020 sur le site Web de l’APFM ([www.apfmalte.com](http://www.apfmalte.com)) et la page Facebook de l’Association.
5. Les critères de jugement seront les suivants :

* La qualité du menu.
* L’originalité et la créativité.
* La qualité du français.

***Le Comité de l’APFM se réserve le droit de mettre les photos et les vidéos des activités sur les sites de l’APFM/la CEO/la FIPF et sa page Facebook.***